



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fruits et legumes et horticulture

Question écrite n° 4643

Texte de la question

M. Denis Merville attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le rapport de la mission sénatoriale, présidée par M. Louis Minetti, et relative au secteur des fruits, légumes et de l'horticulture. Il lui rappelle que ce secteur connaît de nombreuses difficultés et ce, notamment depuis deux ans. Ainsi, le rapport de la mission précitée a mis en évidence un effondrement du marché alors que, par ailleurs, les récoltes sont très abondantes. A cela, s'ajoutent des importations massives à bas prix en provenance des pays tiers qui remettent fondamentalement en cause le principe de la préférence communautaire. En outre, l'organisation de la production souffre de l'inadaptation de son statut social et fiscal. Enfin, un phénomène de delocalisation de la production vient bouleverser les équilibres interregionaux destabilisant ainsi les bassins traditionnels de production. Pour remédier à ces dysfonctionnements, le rapport de la mission sénatoriale propose la mise en œuvre de mesures nationales, internationales et, de nouvelles orientations communautaires susceptibles de redynamiser cette filière. Il lui demande, donc, quelles suites il envisage de donner à ce rapport et aux propositions qu'il contient.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a pris connaissance avec le plus grand intérêt des conclusions du rapport de M. Louis Minetti, concernant les difficultés du secteur des fruits et des légumes. Parmi les instructions données à M. Haro, pour qu'il présente des propositions de réforme de ce secteur, figurait celle de s'appuyer sur les travaux déjà réalisés par la mission d'information sénatoriale. Lors de la réunion de présentation du rapport de M. Haro à l'ensemble des partenaires de la filière, les pouvoirs publics ont indiqué que la phase d'expertise, de négociations et de recherche de propositions finalisées, acceptées par tous, avait débuté. C'est dans le cadre de cette concertation que seront étudiées toutes les mesures à mettre en œuvre au plan national et au plan communautaire, pour remédier aux difficultés rencontrées par les producteurs de fruits et de légumes.

Données clés

Auteur : [M. Merville Denis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4643

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1993, page 2277

Réponse publiée le : 2 mai 1994, page 2157